



**Bureau
d'information
et de
communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DU CONSEIL D'ETAT

Election du Conseiller fédéral Guy Parmelin à la Présidence de la Confédération

Le Conseil d'Etat, au nom des autorités cantonales, adresse ses vives félicitations à Guy Parmelin

Les autorités vaudoises se réjouissent de l'élection du Conseiller fédéral Guy Parmelin à la plus haute charge du pays. Le canton n'avait pas connu un tel honneur depuis la présidence de feu Jean-Pascal Delamuraz en 1996. En cette période particulièrement difficile de gestion de la pandémie COVID-19, elles apportent leur soutien à Guy Parmelin et lui adressent leur vœu de réussite.

Elu aujourd'hui par les Chambres fédérales, le Conseiller fédéral Guy Parmelin devient le 98^e Président de la Confédération. Le Conseil d'Etat est fier de lui faire part du sentiment de joie et de fierté qui anime les autorités et la population vaudoises. Le canton n'a pas connu un tel honneur depuis que feu Jean-Pascal Delamuraz a accédé à la charge suprême à deux reprises, en 1989 et en 1996.

Conscientes du caractère exceptionnel de la crise que traverse le pays, les autorités vaudoises mesurent le poids des responsabilités qui pèse sur le Président de la Confédération et le Conseil fédéral. Elles leur apportent leur plein soutien. Face aux défis majeurs qui attendent la Confédération et les cantons, elles rappellent les vertus du dialogue et de la solidarité qui, surtout dans des temps difficiles, sont porteurs d'espoir et font leur preuve.

Pour rappel, Guy Parmelin est entré au Parlement fédéral en 2003, puis a été réélu en 2007, 2011 et 2015. Elu au gouvernement fédéral le 9 décembre 2015, il est depuis le 1^{er} janvier 2016 le 116^e conseiller fédéral. Auparavant, il a, durant sa carrière politique, présidé le Conseil général de Bursins (1993-1999) et siégé au Grand Conseil vaudois de 1994 à 2003.

Le canton de Vaud ne pourra malheureusement célébrer officiellement le 17 décembre prochain l'élection de Guy Parmelin à la Présidence de la Confédération, comme cela aurait été le cas s'il n'y avaient la pandémie et les restrictions qui l'accompagnent. Le Conseil d'Etat le regrette et souhaite que 2021 puisse donner l'occasion à la

population et aux autorités vaudoises de fêter Guy Parmelin.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 09 décembre 2020

TÉLÉCHARGEMENTS